Cinquantième année. - N ° 228 A 27 et 28 novembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 582

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Ventes et cessions

441 594 751 RCS Vienne.
BOURGET LOGISTIQUE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : route de Jarcieu, Quartier de la Garinière, 38270 Beaurepaire.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusionPour la société absorbante :TRANSPORTS JEAN BOURGETsociété par actions simplifiée au capital de 152 000 €l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 38270 BEAUREPAIRE - Route de Jarcieu - Quartier de la Garinière723 680 120 RCS VIENNEPour la société absorbée : BOURGET LOGISTIQUEsociété par actions simplifiée au capital de 40 000 €l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 38270 BEAUREPAIRE - Route de Jarcieu - Quartier de la Garinière441 594 751 RCS VIENNEL'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue :actif : 842.911,36 €passif : 585.851,69 €actif net : 257.059 €Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : 1 action de la société BOURGET LOGISTIQUE donne droit à 0,87 action de la société TRANSPORTS JEAN BOURGETLe montant prévu de la prime de fusion : 124.819 €La date du projet commun de fusion : 23 novembre 2017Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : VIENNE le 23 novembre 2017.Oppositions : article L. 236-14 du Code de commerce.